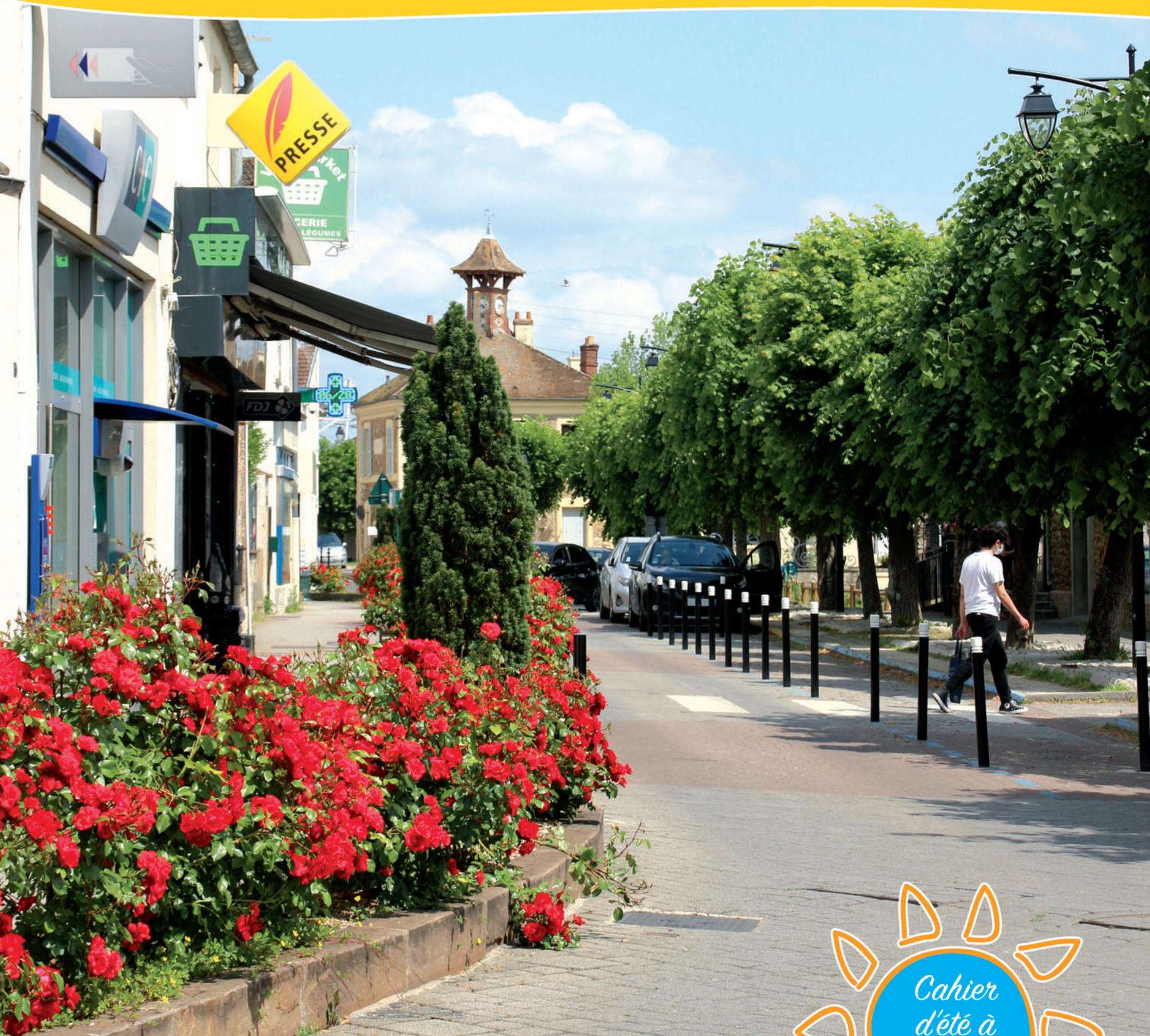


Reflots ^{n°256}



www.mairie-vaux-le-penil.fr

Le magazine de la Ville de Vaux-le-Pénil - Juillet/Août 2021



Un bel été à Vaux-le-Pénil



Édito du Maire : Élections régionales et départementales : une abstention lourde de conséquences



888 353 Seine-et-Marnais étaient appelés à voter dimanche 27 juin, dans 507 communes, au second tour des élections départementales organisé le même jour que le second tour des élections régionales. La participation du département n'a été que de 30,02 % au second tour.

À Vaux-le-Pénil, le taux de participation a été de 31,01 %. Jamais l'abstention n'avait atteint un tel niveau. Seul(e)s 3 pénivauxois(es) sur 10 se sont exprimé(e)s dans les urnes.

Cette situation, qui pourrait paraître sans conséquence, pose en réalité les limites de l'élection comme outil de démocratie représentative. En effet, la légitimité du binôme départemental élu interroge dans la mesure où il ne représente à Vaux-le-Pénil que 17,4 % des électeurs inscrits (compte tenu de l'abstention).

La complexité du millefeuille administratif fait obstacle à la lisibilité du rôle des départements et des régions. Dans l'incapacité d'appréhender l'utilité de ses structures technocratiques, les électeurs se détournent des urnes.

Or, dans le même temps, la dépendance financière des départements et des régions sur les communes n'a cessé de croître. Face au désengagement de l'état, les départements et les régions sont devenus les principaux bailleurs de fonds des communes et financent une part substantielle de leurs projets d'investissement.

Il est donc primordial que nos représentants dans ces collectivités recueillent à l'avenir l'assentiment du plus grand nombre.

Henri de Meyrignac, mairie de Vaux-le-Pénil.



LE COIN DES COMITÉS CITOYENS

Comité Citoyen du Bois Gaston Dumont et de la Plaine des Jeux (Buissonnière)

Samedi 12 juin, l'ensemble des membres du projet s'est réuni pour la première fois sur place. Cette visite a permis - entre autres - de faire le point sur le périmètre d'étude, sur les aménagements existants, sur les usages actuels/l'entretien des sites et sur les grandes orientations d'aménagement proposées par le comité citoyen selon les différentes thématiques.

Maîtriser les constructions pour protéger l'esprit village

Maîtriser le nombre de constructions et la densité du bâti constitue un engagement prioritaire du mandat 2020-2026. Les divisions de terrains et les projets immobiliers ne doivent pas défigurer notre ville. La protection de l'esprit village est au cœur de notre action.

UN COMBAT DIFFICILE

La législation favorise les divisions de parcelles. La loi Alur du 27 mars 2014 a supprimé le coefficient d'occupation des sols (COS), faisant ainsi sauter la limitation du nombre de m² sur une propriété foncière. La constructibilité des terrains s'est par conséquent fortement renforcée.

TOUS LES PROJETS IMMOBILIERS SONT ÂPREMENT DISCUTÉS AVEC LES PROMOTEURS

Les projets présentés par les promoteurs sont méticuleusement analysés par la municipalité. Il est recherché systématiquement une baisse de la densité et une amélioration des qualités architecturales et environnementales.

Dans l'immense majorité des cas, nous réussissons à décourager les projets non conformes à l'esprit village (voir les projets évités ci-contre).

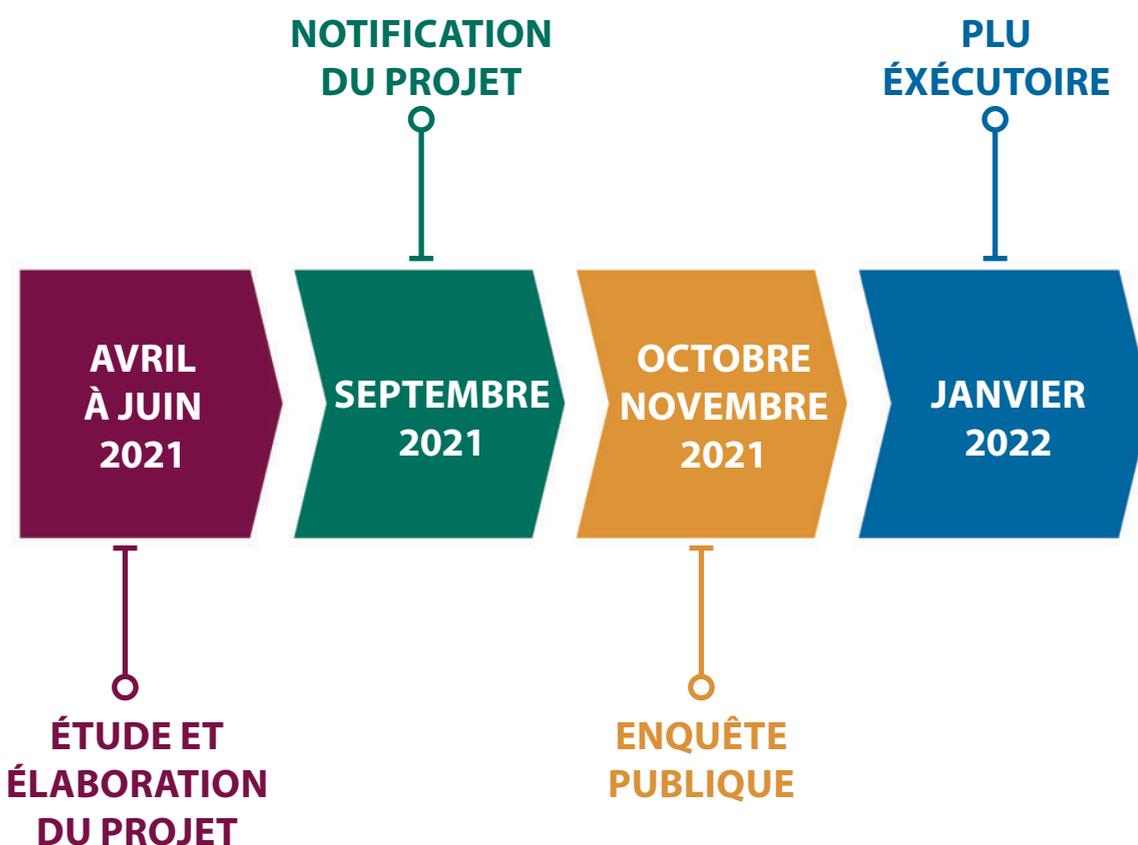
Cependant, la Loi nous empêche de refuser juridiquement un projet dès lors qu'il est conforme à notre Plan Local d'Urbanisme (PLU).

C'est pour cela qu'il est impératif de rendre notre PLU plus protecteur.

LANCEMENT D'UNE MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME POUR CONTENIR LES PROJETS DES PROMOTEURS

Nous avons lancé la 4^{ème} modification de notre PLU. En réglementant les surfaces minimum de pleine terre, de hauteur maximum de bâti, des voies d'accès ou les parking, nous allons fortement réduire la taille des projets immobiliers, principalement en centre-ville.

L'objectif est d'adopter cette modification au 1^{er} semestre 2022. Entre temps, une enquête publique permettra à tous les Pénivauxois d'être informés du projet et d'apporter leurs suggestions.



QUELQUES-UNS DES PROJETS IMMOBILIERS QUE NOUS AVONS ÉVITÉS OU AMÉLIORÉS

Afin d'éviter une densification incontrôlée qui aurait risqué de faire disparaître l'esprit "village" de Vaux-le-Pénil, la 4^{ème} modification du Plan Local d'Urbanisme a été lancée.

Cette modification doit permettre de restreindre les divisions de terrains et les projets immobiliers trop denses.

C'est également l'occasion d'imposer une meilleure prise en compte du développement durable dans la ville de demain. En exigeant le maintien de surfaces en pleine terre, nous luttons contre l'imperméabilisation des sols et les sources de chaleur.

FOCUS SUR LE PROJET IMMOBILIER EN CENTRE-VILLE, EN FACE DE L'ARCATURE

Pourquoi ce projet ? Ce projet a été initié par un constructeur.

Qui a vendu la parcelle de terrain ? C'est un particulier qui a négocié directement avec le constructeur (2000 m² d'un seul tenant).

La mairie peut-elle s'opposer à ce projet ? NON. Si le projet présenté par le constructeur respecte la réglementation du PLU (Plan Local D'urbanisme) qui fixe les règles d'utilisation du sol sur notre territoire, la mairie ne peut pas s'y opposer.

La mairie a-t-elle pu améliorer le projet d'origine ? Absolument.

L'architecture a été remaniée en introduisant des décrochements et ruptures de façades pour un rendu visuel proche de celui de maisons de ville.

Des espaces verts et de promenades ont été ajoutés avec notamment la plantation de 12 arbres aux essences locales. La réutilisation de places de parking inutilisées en sous-sol limitera la durée des travaux et leur impact environnemental.

Enfin, grâce à la vente d'une petite parcelle (400 m² en friche polluée), la municipalité permet la création d'une venelle paysagère piétonnière entre la place Navalkanero et le Centre-Ville.

Dans le cadre de l'instruction du permis de construire déposé, nous sommes actuellement en cours de négociation avec le constructeur pour réduire le nombre de logements. Cependant, comme cela a déjà été évoqué, dès lors que le projet est conforme aux prescriptions du PLU, la mairie est tenue par la Loi. La marge de manœuvre est donc réduite.

Projet amélioré
une soixantaine de logements



PROJET

Secteur Bouton Gaillard
2 projets refusés
une centaine de logements

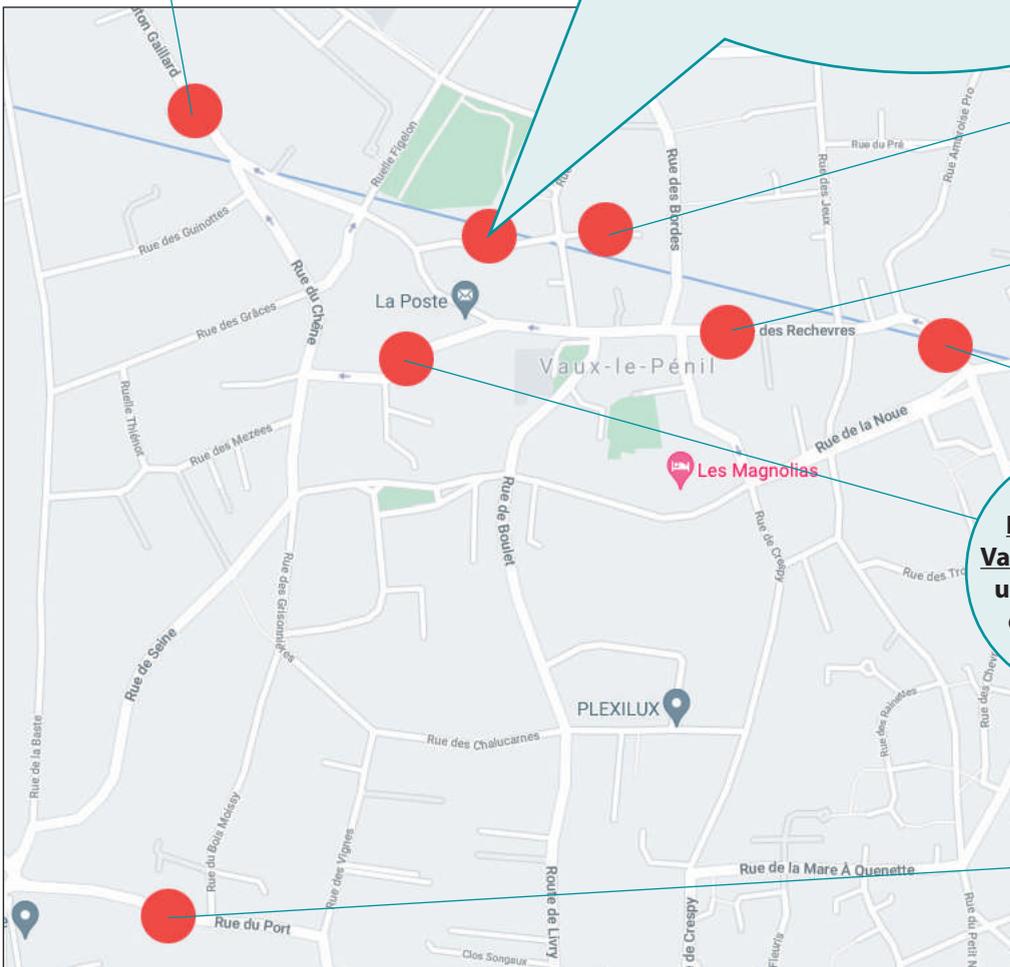
Secteur de la Chapelle projet refusé
une soixantaine de logements

Rue des Rechèvres projet refusé
Suite au refus par la municipalité du projet de 2 bâtiments collectifs représentant 17 logements, le promoteur s'oriente vers du pavillonnaire.

Rue du Rû des Vaux projet refusé
une soixantaine de logements

Rue de la Planche projet amélioré
17 logements
Le permis a été déposé par le bailleur social sans aucune concertation préalable. Le projet a cependant connu une évolution forte sur le plan architectural sur demande la Ville afin d'assurer ainsi la transition douce entre la zone pavillonnaire du centre et la zone de logements intermédiaires existante de l'autre côté de la rue de la Noue.

Rue du Port projet refusé
une cinquantaine de logements.



Opération "Tranquillité vacances" : luttons contre les cambriolages



Ce service gratuit et disponible toute l'année est rendu par la police municipale de Vaux-le-Pénil et le commissariat de Melun 24h/24 et 7j/7. Ce dispositif vous assure la surveillance particulière de votre logement (pavillon ou appartement) et des patrouilles journalières à différentes heures de la journée pendant votre absence.

Pour en bénéficier, rien de plus simple. Faites-en la demande par formulaire :

▶ soit directement sur place aux accueils de la police municipale (sur rendez-vous au 479 bis, rue de la Justice) ou de la mairie principale (8 rue des Carouges) ;

▶ soit en téléchargeant le formulaire en ligne sur le site Internet : www.mairie-vaux-le-penil.fr / Onglet "Police municipale". Une fois le formulaire rempli, vous pouvez le déposer à l'accueil de la mairie ou à la Police municipale (à l'accueil sur rendez-vous au 479 bis, rue de la Justice ou dans la boîte aux lettres) ; vous pouvez également l'envoyer par mail à police.municipale@mairie-vaux-le-penil.fr

Une copie de chaque formulaire est transmise au commissariat de Melun pour une prise en charge la nuit et le week-end.

Plan canicule 2021 : faites-vous recenser

Le plan canicule, destiné à prévenir et à lutter contre les conséquences sanitaires liées aux fortes chaleurs, est effectif depuis le 1^{er} juin jusqu'au 15 septembre. En cas de grosse chaleur et de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence, il permet de contacter les Pénivauxois(es) susceptibles de bénéficier de l'intervention des services sociaux et sanitaires et d'être en lien régulier avec eux.

Si vous êtes :

- **une personne âgée** (à partir de 65 ans, ou reconnue inapte au travail à partir de 60 ans),
- **une personne en situation de handicap,**
- **une personne isolée à votre domicile,**

faites-vous recenser dès à présent auprès du CCAS (vous pouvez également effectuer cette démarche pour une personne de votre entourage) en vous procurant le formulaire :

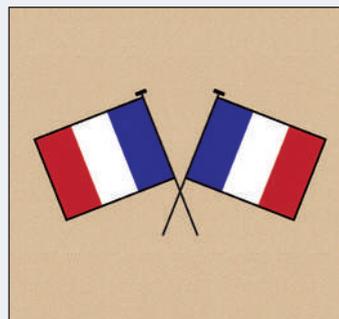
- **Directement au service social**
- **Par téléphone : 01 64 71 51 19.**
- **Par mail : social@mairie-vaux-le-penil.fr**



77^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DE VAUX-LE-PÉNIL

Le 25 août 1944, après 4 années d'occupation allemande, les forces alliées libèrent la commune de Vaux-le-Pénil. Pour célébrer ce 77^{ème} anniversaire marquant dans l'histoire de la ville, une cérémonie sera organisée mercredi 25 août.

Rassemblement à 18h devant la Maison des Associations avant le départ du cortège vers le cimetière.



ÉLECTIONS DES ADJOINTS AU MAIRE

Lors du dernier conseil municipal du 24 juin, M^{me} Erades et M. Gard ont été élus maires adjoints. M^{me} Erades est en charge de la culture, de la vie associative, des projets culturels et éducatifs, de l'animation de la ville et de l'événementiel. M. Gard est chargé de la transition énergétique et délégué au comité de jumelage.



LE CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ MARIE CURIE TOURNE À PLEIN RÉGIME ET RESTE OUVERT TOUT L'ÉTÉ !

La municipalité est heureuse de vous annoncer l'arrivée du Dr. Ramtohum à compter du 1^{er} juillet prochain, qui vient renforcer l'équipe de médecine générale. En parallèle, le Dr. Mukendi étend ses horaires de consultation, vous permettant ainsi de consulter du lundi au vendredi un médecin généraliste.

Vous accueillent sur place :

- ⦿ En médecine générale : Dr. Cherif, Dr. Mukendi, Dr. Ayache et Dr. Ramtohum.
- ⦿ En gynécologie : Dr. Glaude et Dr. Didi-Pige.

Pour tout premier rendez-vous, contactez le 01 87 28 00 70 (n'hésitez pas à laisser votre nom et numéro de téléphone pour être rappelé).

Horaires d'été :

Du lundi au vendredi (de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h).

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS

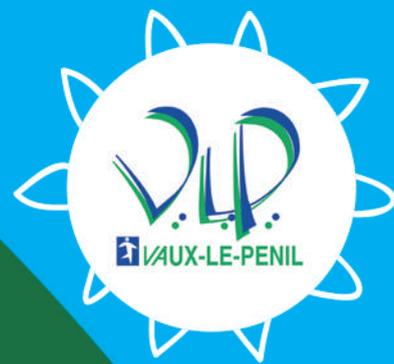
Résultats des élections régionales

Valérie PÉCRESSE : 42,62%
Julien BAYOU : 31,09%
Jordan BARDELLA : 16,45%
Laurent SAINT-MARTIN : 9,84%



Résultats des élections départementales

Nathalie BEAULNES-SERENI et Denis JULLEMIER : 56,02%
Julien GUÉRIN et Bénédicte MONVILLE : 43,98%



Cahier d'été

juillet/août 2021



Le Village d'été

Du 7 au 31 juillet à la Buissonnière



Les services municipaux vous accueillent pour des animations estivales
ouvertes à tous les Pénivauxois, sans restrictions d'âge !

Horaires: les mardis, mercredis, jeudis de 15h à 19h, les vendredis de 15h à 22h et les samedis de 14h à 19h.

**vendredi
de 15h
à 17h30**

Les animations de la bibliothèque

- 🌀 Réalisations de calligrammes, travail autour du papier (réalisation de marque-pages et de décoration de jardin)
- 🌀 Atelier stop motion (animation image par image)



Les animations sportives et familiales

- 🌀 Échasses
- 🌀 Tir à l'arc
- 🌀 Slackline
- 🌀 Baby-gym
- 🌀 Gym adulte
- 🌀 Beach soccer
- 🌀 Badminton
- 🌀 Mini golf

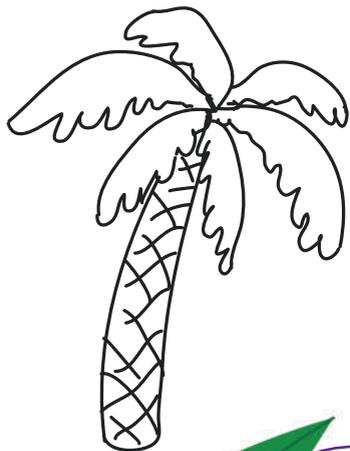
**mardi et
vendredi
de 15h
à 17h30**



**jeudi
de 15h
à 17h30**

Les animations de la ludothèque

- 🌀 Jeu "Forza", challenge des enfants contre les adultes
- 🌀 Jeu des "Loups garous de Thiercelieux"
- 🌀 Tournoi de Mölkky
- 🌀 Jeu de croquet



Les animations Jeunesse

- 🌀 Ping-Pong
- 🌀 Babyfoot
- 🌀 Grands jeux
- 🌀 Toboggan Géant Gonflable
- 🌀 Trampolines
- 🌀 Olympiades
- 🌀 Loto familial
- 🌀 Renforcement musculaire

**du mardi
au samedi**



**mardi
et mercredi
de 15h
à 17h30**

Les animations de l'intergénération

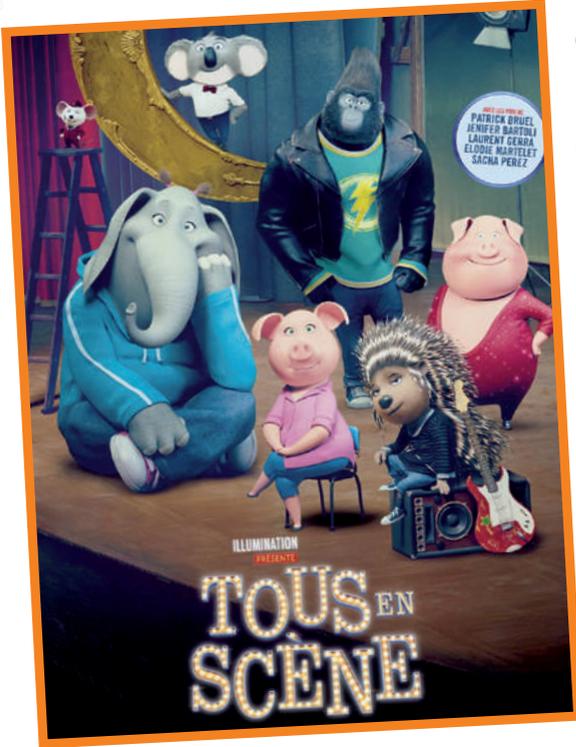
- 🌀 Confection d'un jeu de société "Solitaire du désert"
- 🌀 Confection d'éventails et sensibilisation aux dangers du soleil
- 🌀 Réalisation d'un Tote Bag en couture
- 🌀 Atelier cosmétiques naturels
- 🌀 Création à base de pliage et collage

**De 19h
à 22h**

Les vendredis festifs

Soirées barbecue et animations musicales, danses et autres jeux !





Ciné Plein Air à la Buissonnière

Mardi 31 août à 20h30

Animation et petite restauration dès 19h30

La Ville de Vaux-le-Pénil vous donne rendez-vous pour cette nouvelle édition du Ciné Plein Air, organisée en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine. Profitez d'une douce soirée d'été, les pieds dans l'herbe, devant la diffusion du film d'animation "Tous en scène". Apportez votre plaid et pique-nique : bon moment garanti à 100% !

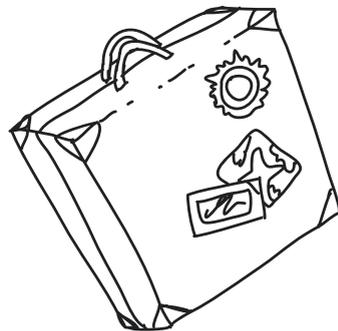
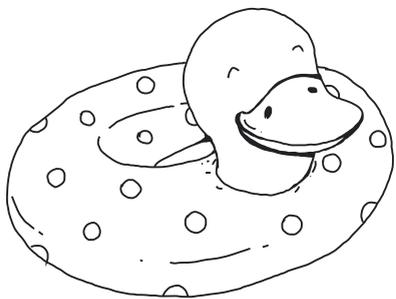
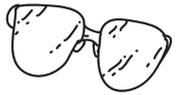
TOUS EN SCÈNE

De Garth Jennings / Avec les voix de Patrick Bruel, Jenifer Bartoli, Vincent Ropion...

Durée : 1h48

Buster Moon est un élégant koala qui dirige un grand théâtre, jadis illustre, mais aujourd'hui tombé en désuétude. Buster est un éternel optimiste, prêt à tout pour le sauver. C'est alors qu'il trouve une chance en or pour éviter la destruction de ses rêves et de toutes ses ambitions : une compétition mondiale de chant. Cinq candidats sont retenus pour ce défi.

Renseignements au 01 64 71 91 20 et sur culturetvous.fr



Fermetures estivales

Cinéma

Fermeture du mercredi 4 au mardi 24 août

Conservatoire de musique

Fin des cours samedi 3 juillet. Accueil et renseignements auprès du secrétariat durant l'été (fermeture du 19 juillet au 13 août).

Commerçants du centre-ville

Boucherie/charcuterie CLJ : fermeture du 24 juillet à 14h au 23 août

Commerçants du Moustier

Boulangerie du Moustier : fermeture du 16 au 30 août
Charcuterie/Traiteur BEATO : fermeture du 7 au 30 août

Commerçants des Trois Rodes

Boulangerie La Tradi du Château : fermeture tout le mois d'août

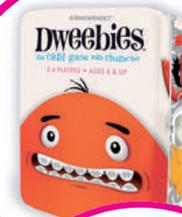
Les restaurants

À Vaux Bocaux : fermeture du 7 au 29 août

Marché de la Ferme des Jeux

Fermeture du 1^{er} au 22 août

DWEEBIES
Dès 6 ans



JET LAG
Dès 12 ans



QWINTO
Dès 8 ans



PLOUF PARTY
Dès 6 ans



*Les coups de cœur
de la ludothèque*
Une petite sélection
de jeux pour cet été

Les horaires d'été de l'Ancature

Du 7 juillet au 21 août inclus

Le mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h
Le samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h

Fermeture du 2 au 14 août inclus.

Randonnée pédestre en famille à Vaux-le-Pénil

Découvrez le Sentier des Vignes

Ce sentier d'une longueur d'une dizaine de kilomètres (2h30 environ à marche "normale") est balisé par une signalétique jaune où est inscrit "Sdv". Au départ de la Buissonnière, cette randonnée se rejoint également facilement à partir de différents points de la ville. À la fois sportif et historique, le Sentier des Vignes permet de circuler à travers tout Vaux-le-Pénil et saura ravir les promeneurs amateurs ou confirmés, en famille ou entre amis ! Une demande a été faite au Département pour son inscription au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée).



Le lavoir



Les bords
de Seine

Le Château



Le lac de la
Buissonnière



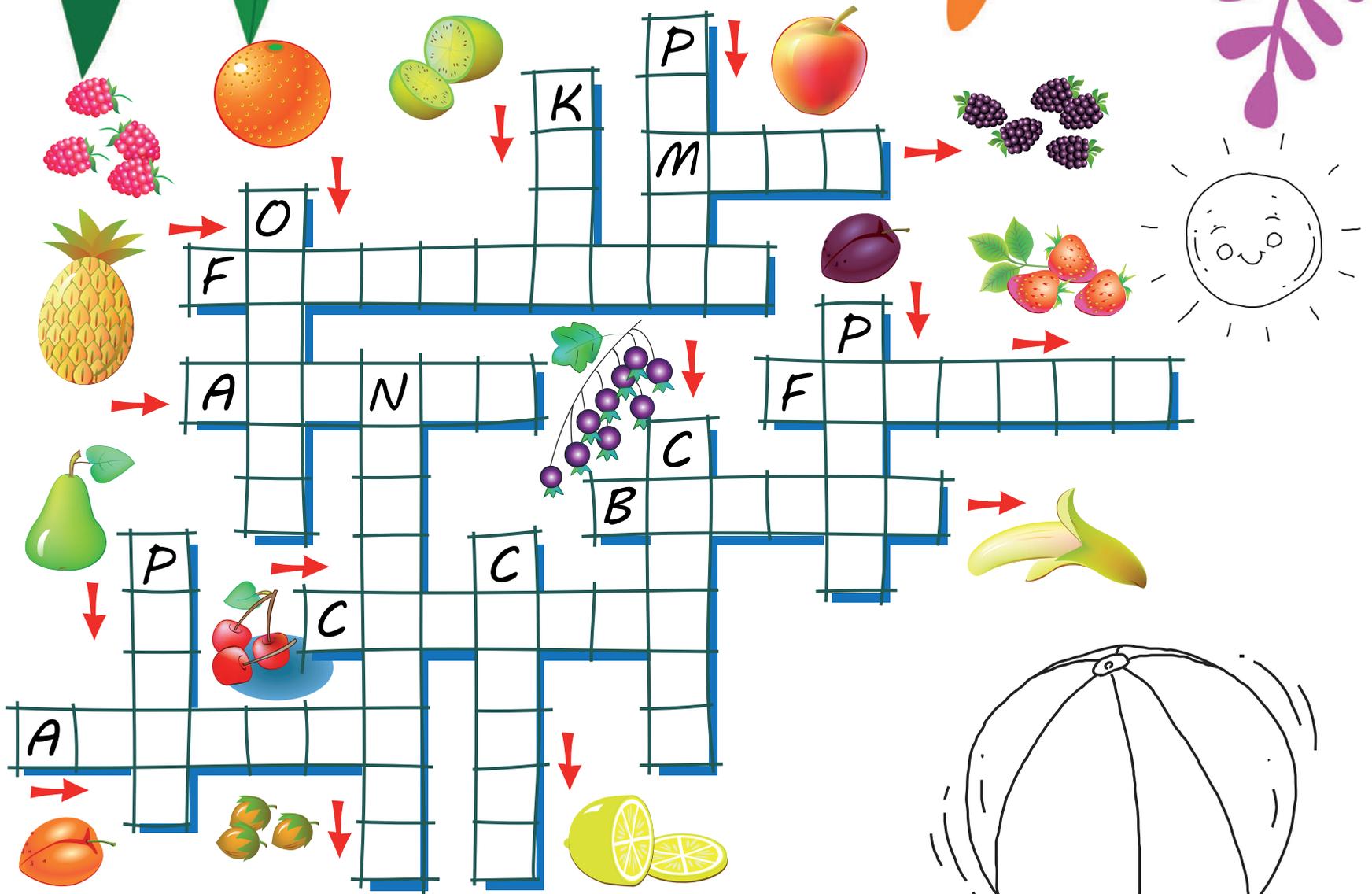
FFRandonnée
les chemins, une richesse partagée
Seine-et-Marne

+++++
Retrouvez plus de
randonnées pédestres
sur le site du Comité
Départemental de Seine-
et-Marne : <http://www.randonnee-77.com>
+++++

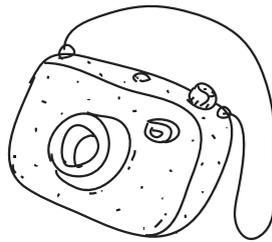
La mare
à Gondré



Mots croisés

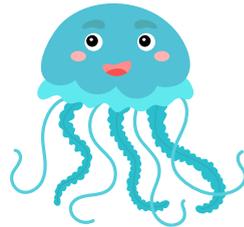
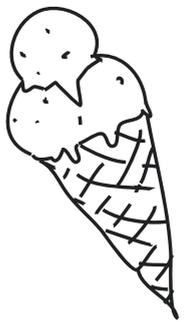


Phrase codée

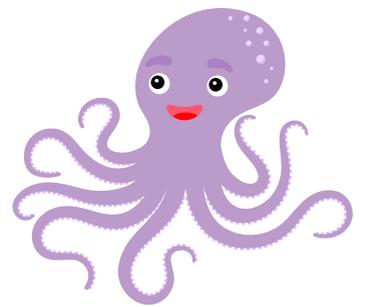
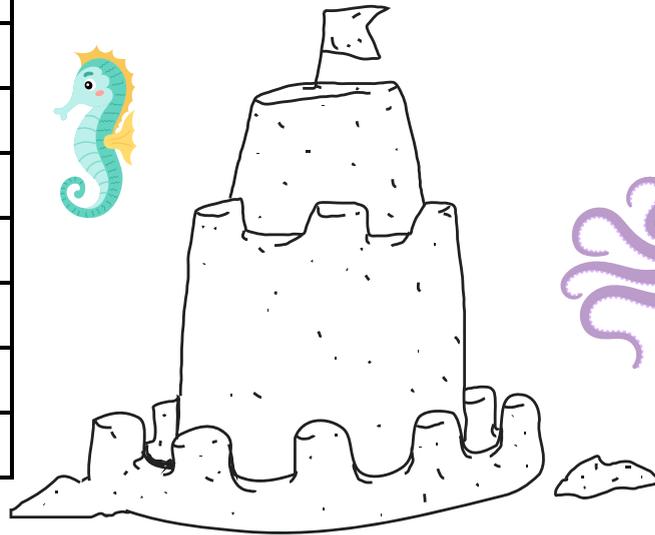


Mots mêlés : vive l'été !

Consignes : retrouve les mots cachés dans la grille.
Ils peuvent être disposés horizontalement, verticalement,
en diagonale et écrits aussi bien à l'endroit qu'à l'envers.

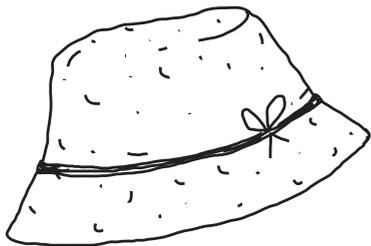


U	U	S	N	Ê	U	Û	Z	Ê	X
Y	J	Ï	N	U	B	C	G	C	F
S	A	S	S	Î	W	O	Ê	R	A
P	I	R	N	N	C	O	M	E	K
P	O	I	S	S	O	N	R	V	C
M	É	D	U	S	E	K	R	E	W
J	F	P	O	U	L	P	E	T	Ë
C	A	J	I	H	P	J	L	T	Î
Â	Â	Û	A	C	R	A	B	E	Û
H	I	P	P	O	C	A	M	P	E



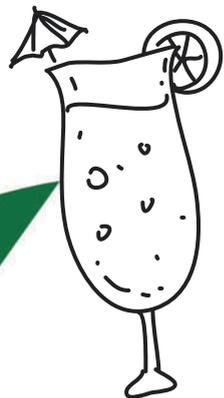
Mots à trouver :

Poisson / Crevette / Poulpe / Crabe
Méduse / Hippocampe



Mots à trouver :

Paréo / Soleil / Lunettes / Baignade / Transat /
Bronzer / Vacances / Été / Tongs / Palmier /
Détente / Chaleur / Coquillage / Sable



O	V	A	T	I	S	T	R	A	N	S	A	T
B	U	S	E	C	N	A	C	A	V	P	O	M
R	F	U	L	A	C	S	M	O	S	T	R	E
O	P	A	R	E	O	A	K	L	U	M	A	S
N	I	S	C	L	Q	B	R	R	U	E	V	E
Z	M	U	E	C	U	L	U	V	A	T	U	T
E	R	I	T	U	I	E	L	S	G	N	O	T
R	L	A	R	A	L	O	N	G	U	E	M	E
V	I	M	P	A	L	M	I	E	R	T	A	N
U	N	A	H	C	A	T	I	L	A	E	S	U
R	A	C	U	T	G	O	F	I	R	D	Z	L
A	S	U	R	O	E	T	E	B	U	L	I	E
U	B	A	I	G	N	A	D	E	T	O	M	A

Sudoku

Chaque ligne, colonne et région doit contenir une et une seule fois tous les chiffres de 1 à 9.

	7	9			1			6
	1		8		3			
4		8		6		2		1
8		1	2			5		
	9			4			8	3
		3	5		8	4		
5			9		2			8
	8		6	1			2	
1			3		5	7		9



Différences

Trouve les 7 différences...

Devinettes

Comment appelle-t-on une vieille barbe à papa ?

Réponse : Une barbe à papa

Un coq pond un œuf sur le toit.
De quel côté l'œuf va-t-il tomber ?

Réponse : Nulle part, un coq ne peut pas pondre !

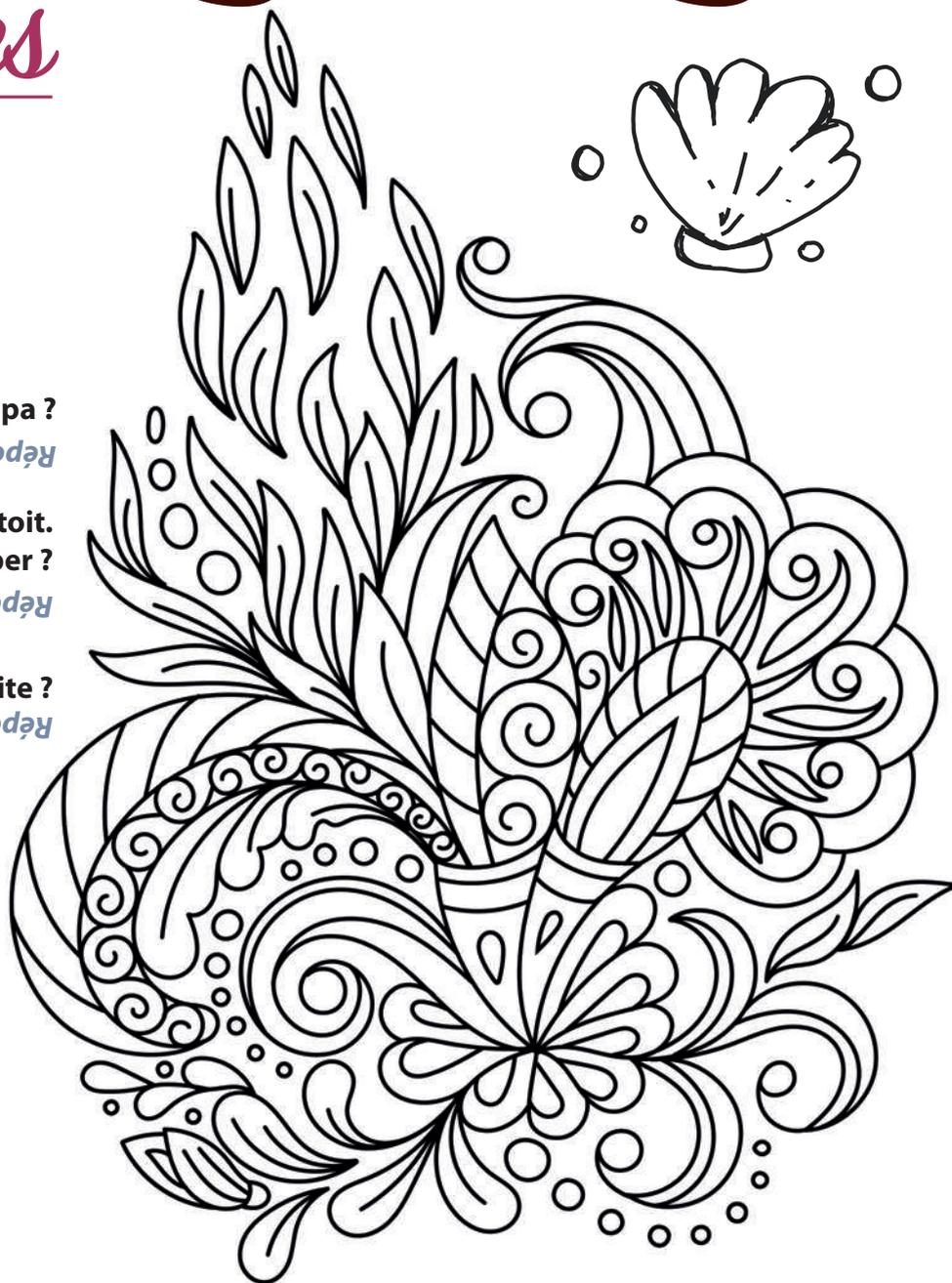
Qu'est ce qui est jaune et qui court très vite ?

Réponse : Un citron pressé.

Toto dit à sa maîtresse :

- Maîtresse, on peut être puni pour quelque chose qu'on n'a pas fait ?
- Bien sûr que non Toto !
- Ah cool. Parce que j'ai pas fait mon devoir de maths !

Coloriage

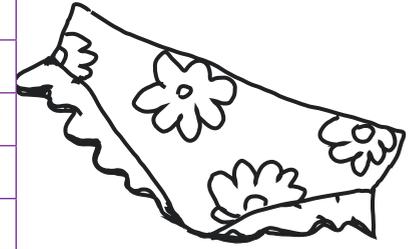
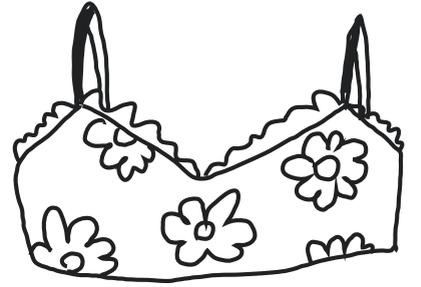


Solutions !

H	I	P	P	O	C	A	M	P	E
A	A	U	A	C	R	A	B	E	U
C	A	J	I	H	P	J	L	T	I
J	F	P	O	U	L	P	E	T	E
M	E	D	U	S	E	K	R	E	W
P	O	I	S	S	O	N	R	V	C
P	I	R	N	N	C	O	M	E	K
S	A	S	S	I	W	O	E	R	A
Y	J	I	N	U	B	C	G	C	F
U	S	N	E	U	U	Z	E	X	

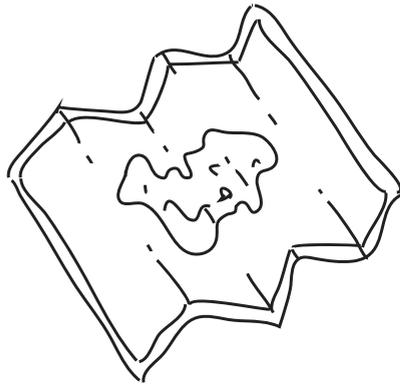
Mots mêlés

U	B	A	I	G	N	A	D	E	T	O	M	A
A	S	U	R	O	E	T	E	B	U	L	I	E
R	A	C	U	T	G	O	F	I	R	D	Z	L
U	N	A	H	C	A	T	I	L	A	E	S	U
V	I	M	P	A	L	M	I	E	R	T	A	N
R	L	A	R	A	L	O	N	G	U	E	M	E
E	R	I	T	U	I	E	L	S	G	N	O	T
Z	M	U	E	C	U	L	U	V	A	T	U	T
N	I	S	C	L	Q	B	R	R	U	E	V	E
O	P	A	R	E	O	A	K	L	U	M	A	S
R	F	U	L	A	C	S	M	O	S	T	R	E
B	U	S	E	C	N	A	C	A	V	P	O	M
O	V	A	T	I	S	T	R	A	N	S	A	T



1	2	6	3	8	5	7	4	9
9	8	7	6	1	4	3	2	5
5	3	4	9	7	2	1	6	8
7	6	3	5	9	8	4	1	2
2	9	5	1	4	7	6	8	3
8	4	1	2	3	6	5	9	7
4	5	8	7	6	9	2	3	1
6	1	2	8	5	3	9	7	4
3	7	9	4	2	1	8	5	6

Sudoku



Les 7 différences

- La couleur des plumes
- La couleur des yeux
- La perle bleue du collier
- La boucle à la ceinture
- La plume rouge sur la botte
- Les perles manquantes sur la jupe à droite
- La couleur des lèvres

Phrase codée

Etre en vacances, c'est n'avoir rien à faire et avoir toute la journée pour le faire !

P	O	K	I	M	W	N	S	
F	R	A	M	B	O	I	S	E
A	N	A	N	A	S			
P								
F	R	A	I	S	E	S		
C								
B	A	N	A	N	E			
S								
C								
O								
I								
A	B	R	I	C	O	T	R	S
E								

Mots croisés



Saison culturelle 2021/2022 : la culture, ça se cultive !

Découvrez le programme de la nouvelle saison culturelle à la Ferme des Jeux.

25 SEPTEMBRE 2021

OUVERTURE DE SAISON : "ON ROUVRE LA FERME"

Tout au long de l'après-midi, découvrez dans le jardin de la Ferme des Jeux une programmation artistique variée. Des artistes et des spectacles à l'air libre, une occasion de se revoir, de s'émouvoir et de faire connaissance avec la saison à venir. Théâtre, musique, danse, humour... Autant de disciplines pour renouer avec la vie culturelle.

MUSIQUE/CONCERTS

- ▶ 7 octobre 2021 // Clou - "Orages" (Variété française)
- ▶ 18 novembre 2021 // Contrebrassens - "À l'ombre du cœur" (Variété française)
- ▶ 12 octobre 2021 // Sur la route de Django (Jazz manouche)

LES MATINS DES MUSICIENS

La musique à l'honneur le dimanche matin au Petit théâtre.

- ▶ 21 novembre 2021 - "Guitare classique"
- ▶ 16 janvier 2022 - "Piano quatre mains"
- ▶ 10 février 2022 - "Accordéon classique"

HUMOUR

- ▶ 14 octobre 2021 // Aymeric Lompret - "Tant pis" (à partir de 16 ans)

THÉÂTRE EN TOUT GENRE

Témoignage, clown, art visuel, impro...

- ▶ 25 novembre 2021 // Radio live (à partir de 13 ans)
- ▶ 16 décembre 2021 // Au bonheur des vivants
Compagnie Les Âmes Nocturnes / Le Shlemil (à partir de 5 ans)
- ▶ 20 janvier 2022 // L'Avare - Compagnie Tàbola Rassa (à partir de 12 ans)
- ▶ 10 février 2022 // Les Secrets d'un gainage efficace - Compagnie Les Filles de Simone (à partir de 15 ans)
- ▶ 17 mars 2022 // LISM vs LILY
- ▶ 7 avril 2022 // Macbeth - Compagnie Estrarre (à partir de 14 ans)

NOTRE SÉLECTION JEUNE PUBLIC LES P'TITS SAMEDIS

Les P'tits samedis reviennent au Petit Théâtre dans une nouvelle formule étoffée avec désormais deux représentations par samedi, à 14h30 et 16h30.

- ▶ 2 octobre 2021 - "Anita peur de tout" (dès 5 ans)
- ▶ 11 décembre 2021 - Contes d'Espagne (dès 3 ans)
- ▶ 5 février 2022 - Les Enfants du soleil (dès 7 ans)
- ▶ 2 avril 2022 - Vassilissa (dès 4 ans)

DU 23 AU 30 OCTOBRE 2021 FESTIVAL PREMIÈRES BOBINES "POUR VOIR ET FAIRE DU CINÉMA" (3^{ÈME} ÉDITION)

Avec l'implication de nombreux services et partenaires (bibliothèque, Conservatoire, communication, intergénération, centres de loisirs, Micro Folie Melun Val de Seine, l'Association Française du Cinéma d'Animation, la médiathèque départementale et CinéOde), ce festival a pour objectif la sensibilisation et la pratique du 7^{ème} art auprès du jeune public.



Billetterie à partir du 1^{er} septembre, tous les après-midis de 13h30 à 17h en mairie (8 rue des Carouges) ou 1h avant chaque spectacle. Réservations et renseignements au 01 64 71 91 28, billetterie.vauxlepenil@camvs.com et culturetvous.fr

Le passeport Loisirs et Culture désormais accessible dès 18 ans !



Jusqu'alors destiné aux seniors, le passeport Loisirs et Culture s'adresse aujourd'hui à tous dès 18 ans. Le service social (CCAS) vous propose un petit coup de pouce en finançant une partie du montant d'une activité de loisirs, sportive ou culturelle organisée par la centaine d'associations de Vaux-le-Pénil.

Pour en bénéficier, vous devez répondre aux critères suivants :

- ▶ Habiter Vaux-le-Pénil.
- ▶ Être âgé de 18 ans et plus.
- ▶ Avoir des revenus mensuels d'un montant maximum de 1 560€.

Renseignements auprès du service social (CCAS)

22 rue Germain Siraudin - 77000 Vaux-le-Pénil
Tél. : 01 64 71 51 19 / Courriel : social@mairie-vaux-le-penil.fr

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Mardi et vendredi de 8h30 à 12h

La participation financière du CCAS pourra aller jusqu'à 50% du prix de l'activité, et un montant de 50€.

À L'ARCATURE EN ÉTÉ

Atelier Jeunes Parents / Les contes du mercredi / Les comptines à signer / Les Ludis / Gym'poussette / La petite fabrique de film / Les ateliers de la bricole / Trico'thé

Le programme complet des activités et animations proposées à l'Arcature est disponible sur le site Internet de la Ville www.mairie-vaux-le-penil.fr (rubrique Solidarité-Intergénération).

Renseignements et inscriptions au 01 64 71 51 46 et intergeneration@mairie-vaux-le-penil.fr



INSCRIPTIONS AU COMITÉ DE PARRAINAGE DES ANCIENS

La remise des colis de Noël aux Pénivauxois(es) âgé(e)s de 70 ans et plus aura lieu le 11 décembre à la Buissonnière. Les permanences d'inscription se dérouleront à la Maison des Associations de 14h à 17h :

Mercredi 28 juillet / Tous les mercredis du mois d'août / Tous les mercredis du mois de septembre / Mercredis 7 et 14 octobre



PARTICIPEZ AU CHALLENGE LECTURE JUSQU'À LA FIN DE L'ÉTÉ

Mis en place par la bibliothèque, plusieurs participants ont déjà relevé haut la main ce challenge composé de 12 défis lecture. Anne-Marie, responsable de la bibliothèque, nous en dit plus.

Reflets : Globalement, le challenge lecture c'est quoi ?

Anne-Marie : L'objectif est de relever des défis lecture, par exemple : lire un livre avec une couverture rouge, lire une histoire qui a été adaptée au cinéma... Votre challenge est terminé lorsque vous avez réalisé les 12 défis et qu'ils ont été validés par les bibliothécaires.

Reflets : Qui peut y participer ?

Anne-Marie : Tout le monde ! Vous avez un challenge pour les adultes et un autre spécial enfants qui se débrouillent avec la lecture. D'ailleurs, nous avons un petit garçon qui a terminé son challenge en quelques semaines à tout juste 6 ans. On peut, si on en a envie, le faire en famille.

Reflets : Comment y participer ?

Anne-Marie : Le challenge lecture s'adresse aux lecteurs qui empruntent des livres à la bibliothèque. C'est plus facile pour la validation des défis car nous pouvons vérifier directement dans nos collections. Un livret est donné à chaque participant dans lequel on peut noter les titres et les auteurs lus par défi. Par ailleurs, nous proposons aux lecteurs durant ce challenge de noter dans leur livret, leur coup de cœur ; celui-ci sera mis en avant à la bibliothèque.

Reflets : Pourquoi relever ce challenge ?

Anne-Marie : Pour le plaisir de lire, d'échanger autour de ses lectures, pour découvrir des livres vers lesquels on ne va pas naturellement, comme les documentaires par exemple. Et aussi, pour le plaisir de jouer.

Reflets : Je n'ose pas me lancer car j'ai des difficultés à lire... Par quoi me conseillez-vous de commencer ?

Anne-Marie : Par venir nous voir ! Nous pouvons vous aider à choisir des lectures qui vous permettront de réussir votre challenge. C'est la promesse de découvrir des collections, un auteur, une histoire à laquelle on ne s'attendait pas...

Renseignements au 01 64 71 51 46.

Forum des associations samedi 4 et dimanche 5 septembre de 10h à 17h à la Buissonnière



Vos associations seront heureuses de vous accueillir le premier week-end de septembre afin de vous aider à choisir la ou les activités qui rythmeront votre année : partage et convivialité garantis !

Comme l'an passé, le forum se déroulera sur 2 jours :

- Samedi 4 septembre de 10h à 17h pour les associations sportives et de solidarité. Le service des sports sera également présent pour les inscriptions à la retraite sportive et à l'école multisports.
- Dimanche 5 septembre de 10h à 17h pour les associations culturelles, de loisirs et de solidarité.

Entrée libre, renseignements au 01 64 10 46 94. Guide des associations disponible dès la rentrée sur notre site Internet www.mairie-vaux-le-penil.fr

Rentrée scolaire 2021 : ce qu'il faut savoir

La rentrée scolaire 2021/2022 aura lieu **jeudi 2 septembre 2021**. Au regard de la situation sanitaire, nous ne sommes pas en mesure de communiquer les horaires de chaque école, dont l'organisation est propre à chacune. L'ensemble des informations sera mis en ligne dès que possible sur le "Portail Familles" accessible depuis le site Internet www.mairie-vaux-le-penil.fr

Pour tout renseignement concernant l'accueil particulier des Petites Sections (PS), veuillez-vous rapprocher du directeur de l'école de votre enfant.

Pour les nouvelles inscriptions, le service vous a adressé les contacts requis avec le certificat d'affectation scolaire.

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE À LA RENTRÉE (accueils matin, soir et restauration scolaire)

- **Aucun accueil périscolaire ne sera assuré jeudi 2 septembre au matin pour tous.**
- **Aucun accueil périscolaire (matins, soirs et restauration scolaire) ne sera assuré pour les petites sections jeudi 2 et vendredi 3 septembre.**

ACCUEILS PÉRISCOLAIRES (matins, midis, soirs)

- Ouverture à 7h dès le vendredi 3 septembre (sauf petites sections).
- Fermeture à 19h dès le jeudi 2 septembre (sauf petites sections).

CENTRE DE LOISIRS (MERCREDI ET VACANCES)

- Ouverture de 7h à 19h.
- Possibilité d'inscrire les enfants en demi-journée avec repas ou en journée complète avec repas.



PÔLE ÉCOUTE ET ACCOMPAGNEMENT

Parents, vous vous posez des questions, nous pouvons vous aider à trouver des réponses.

POURQUOI ?

Pour vous aider dans vos difficultés.
Pour partager vos expériences parentales.
Pour obtenir un regard professionnel.
Pour vous aider à communiquer.
École, autorité, sommeil, alimentation...

COMMENT ?

Face aux difficultés de toute nature qui peuvent survenir dans la relation entre parents et enfants, il est parfois compliqué de trouver des solutions sans aide extérieure.

C'est pourquoi la Ville de Vaux-le-Pénil, dans le cadre de l'Université de Parents, met à la disposition des parents un service gratuit d'écoute et d'accompagnement.

Sur entretiens individuels et confidentiels tous les mardis de 17h30 à 20h30 (hors vacances scolaires), notre psychologue, M^{me} Odile Fardeau reçoit sur rendez-vous les parents qui en ressentent le besoin afin de trouver les meilleures solutions pour résoudre les problèmes qu'ils rencontrent avec leurs enfants. Ce service d'écoute, de conseil, et éventuellement d'orientation vers d'autres spécialistes, n'est en aucun cas une thérapie ni un acte médical.

Consultations sur rendez-vous uniquement

Pour rencontrer M^{me} Fardeau, appelez le 01 64 71 51 53 et laissez vos coordonnées sur la boîte vocale. Notre psychologue vous rappellera pour convenir avec vous d'un rendez-vous.

Ce service est réservé aux habitants de Vaux-le-Pénil et de Livry-sur-Seine.

Renseignements au 01 64 71 51 46

DON DU SANG

**SAMEDI 4 SEPTEMBRE
DE 10H À 15H30
À LA MAISON**

DES ASSOCIATION

mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr
Renseignements : 06 85 87 94 52



Les masques tombent

Les masques ne sont plus obligatoires dans la rue et c'est pour la plupart, une bonne nouvelle. Cependant, tombent aussi les masques lorsqu'il devient manifeste qu'une entente cordiale s'est établie entre Madame Sereni et Monsieur Guérin pour contrer notre action municipale.

Tous deux étaient en campagne pour les élections départementales et ils se sont unis pour initier une manifestation devant la poste, au prétexte de s'opposer à un projet immobilier en centre-ville. Ce projet, nous le détaillons dans le mensuel *Reflots*, et vous pourrez constater qu'il présente plus d'avantages que d'inconvénients pour notre ville.

S'y opposer, dramatiser ses conséquences, n'est qu'un moyen, pour ces deux candidats, d'instrumentaliser les enjeux locaux pour obtenir des voix. Qu'en est-il d'ailleurs, de ce tract anonyme (quel courage !) envoyé aux Pénivauvois, qui l'a payé ?

Quant au bilan de l'action départementale de Madame Sereni, à quoi se résume-t-il ? Même la seule délégation dont elle est responsable, le plan vélo, n'a obtenu aucun résultat.

La forte abstention de ce premier tour des élections, proche de 70 %, sanctionne le comportement de ces professionnels de la politique.

Qu'ils cessent de courir après le cumul des mandats et des indemnités, et nous aident à travailler au service de nos concitoyens. C'est ça la démocratie locale, toute simple.

Henri de Meyrignac et l'équipe majoritaire
"Vaux-le-Pénil, Notre Avenir, Ensemble".

Un an d'engagement à votre service

Voici un an, lors de l'installation du nouveau conseil municipal, nous nous étions engagés à défendre de manière constructive les intérêts des Pénivauvois. **C'est ce que nous avons fait.**

Nos suggestions, comme celle consistant à solliciter des subventions auxquelles la majorité n'avait pas pensé, ont permis à la Ville d'économiser des sommes d'argent conséquentes. Nous sommes également intervenus pour demander la révision de délibérations, à l'exemple de celle qui écartait des élèves de l'école de musique d'un possible remboursement de leurs frais d'inscription.

En revanche, nous n'avons pas hésité à voter contre des décisions n'allant dans le sens de l'intérêt général, comme la vente d'un terrain communal au promoteur Kaufman et Broad pour réaliser 62 logements supplémentaires au cœur de notre centre-ville.

Le peu de considération d'Henri du BOIS de MEYRIGNAC à l'endroit de l'opposition que nous incarnons ne nous a pas fait dévier de la ligne que nous sommes fixée.

Nous avons également tenu à informer le plus régulièrement possible nos concitoyens de nos prises de position, via notre page Facebook, notre blog et la publication de notre lettre trimestrielle. **En cela, nous avons été plus actifs en un an que la précédente opposition en un quart de siècle.** Soyez assurés que nous poursuivrons sans relâche ce travail pour lequel nous avons été élus.

Tout en vous invitant à rester prudents, nous vous souhaitons un très bel été.

N. BEAULNES-SERENI, J-M. JUDITH,
P. ESPRIT, L. VANSLEMBROUCK, A. MICHEL,
S. VALENTE et D. GAVARD
"Vaux-le-Pénil notre ville, notre vie !"
vlp2020.nv@gmail.com / 06 36 18 05 52
vlpnv.wordpress.com

Parodie participative

Après avoir créé sans préparation un comité citoyen pour l'aménagement du Bois Gaston Dumont, le maire a invité les habitants à "s'exprimer" par internet sur le déménagement de la mairie. Personne ne connaîtra ni le nombre de votants, ni les modalités de dépouillement... Lors du Conseil Municipal du 26 mai, notre groupe a dénoncé cette parodie et fait des propositions concrètes pour impliquer les habitants dans le devenir du patrimoine communal. Le maire a alors expliqué le bien fondé du déplacement de la mairie aux communs du Château ! Vous aurez compris l'utilité de cette "consultation".

Tout le contraire de ce que nous voulions faire en matière démocratique : créé des espaces de débat, de réflexion et de construction collective... Et non des « machins » qui servent à valider et légitimer des projets pensés et construits sans les habitants.

« Mettre les habitants au cœur des grands projets qui engagent l'avenir de la ville ». Voici les engagements de campagne. Un an plus tard, le maire s'assoit royalement dessus : l'aménagement du centre-ville et le déplacement de la mairie (non prévus au programme) se feront sans les citoyens.

Alors nous n'avons d'autre choix que d'appeler à la création de comités citoyens autonomes. Le premier pourrait se créer autour de l'aménagement du centre-ville afin qu'il réponde à l'intérêt général et non à celui des promoteurs immobiliers ! Une façon de fêter dignement le 14 juillet ! Rappelons que les "citoyens" ne sont pas juste des pourvoyeurs de voix...

J.GUERIN, D.AMIOT, A.BOULET,
A.BOUTET, I.CAKIR
pour "Vaux-le-Pénil notre bien commun".
+ d'infos : vauxlepenil-notrebiencommun.fr

Loi climat : mesurette et petit bout de la lorgnette !

La loi climat et résilience a été adoptée en première lecture à l'Assemblée Nationale et présentée début juin au Sénat. **Le texte marque un net recul par rapport aux mesures proposées par les 150 citoyens représentatifs.** Pour Greenpeace, le mépris a été la ligne de conduite pour l'élaboration de cette loi. Il ya eu quelques timides avancées comme la rénovation thermique des logements (mais seuls 2 des 5 millions « logements passoires » sont concernés), la possibilité pour les Régions d'imposer une écotaxe sur la circulation des camions, le menu végétarien hebdomadaire pour les cantines publiques et privées (déjà instauré à Vaux-le-Pénil !) ...mais rien sur le frêt ferroviaire !

La municipalité n'a pas attendu la promulgation de cette loi pour mettre en œuvre la transition écologique. Depuis un an, plusieurs mesures ont été, soit continuées, soit mises en place :

- Le zéro phyto sanitaire pour l'entretien des espaces verts, l'arrosage des massifs à l'eau de pluie, la plantation de vivaces renforcent la protection de la ressource en eau.

- La permaculture permettra de fournir des produits bio aux restaurants scolaires, amplifiant ainsi ce qui a déjà été commencé.

- L'Atlas de la Biodiversité Communale construit avec les habitants vise à inventorier les espèces animales et végétales sur notre territoire mais aussi à nous aider dans nos démarches d'aménagement et de gestion de notre ville.

Patricia Rouchon, Viviane Janet,
Jean-Louis Masson
"Vaux-le-Pénil humain,
citoyen et solidaire",
groupe soutenu par le PCF.

État civil

Naissances

- ▶ Yoni, Yvon, Paskal GREUX né le 2 mai 2021
- ▶ Maïwenn, Célène, Christelle, Marie FONTAINE née le 4 mai 2021
- ▶ Dylan, Pesa MAKUIZA né le 6 mai 2021
- ▶ Noémie, Catherine, Solange TRIBOUILLARD née le 19 mai 2021
- ▶ Shana, Soraya KANTÉ née le 24 mai 2021

Mariages

- ▶ Isabelle LE PAN et Guy DÉCOMBE mariés le 5 juin 2021
- ▶ Fanny PARLIER et Cyril LETELLIER mariés le 12 juin 2021
- ▶ Sandrine DUEZ et Jacques PICQ mariés le 14 juin 2021

Décès

- ▶ M. Jean, Auguste, Germain LAVABRE décédé le 17 avril 2021
- ▶ M^{me} Colette, Denise, Alice GUÉNIER décédée le 21 avril 2021
- ▶ M. Paul, Roland ADÉLAÏDE décédé le 6 mai 2021
- ▶ M. Bernard, Lucien HUP décédé le 15 mai 2021

REJOIGNEZ-NOUS SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX !

NOTRE PAGE FACEBOOK

@VilleVLP



NOTRE COMPTE INSTAGRAM

@Ville.de.vaux.le.penil



Reflots
Le magazine de la Ville de Vaux-le-Pénil - Juillet/Ros

Le magazine de l'information municipale :
01 64 71 51 00 / www.mairie-vaux-le-penil.fr



Directeur de publication : Henri de Meyrignac / **Rédactrice en chef :** Morgane Girolt / **Comité de rédaction :** Henri de Meyrignac, Pierre Helwig, Nicolas Cochet, Amalia Da Ponte, Morgane Girolt, Aurélie Robin / **Conception, maquette :** Aurélie Robin / **Impression :** Alliance Partenaires Graphiques - 03 26 50 33 97. ©**Photos :** service communication, Adobe stock, Kaufman & Broad, Lionel Antoni, DR.

Ce magazine est imprimé en 5 400 exemplaires sur papier PEFC.
Pour nous contacter : communication@mairie-vaux-le-penil.fr